



*Commune des Avirons*

Extrait N° 10 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal

-----

Séance ordinaire du 14 juin 2013

L'an deux mil treize, le 14 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

24 JUIN 2013

que la convocation du Conseil a été faite le 6 juin 2013 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 22.

Pour le Maire empêché,  
la 2<sup>ème</sup> adjointe



*Baret*

**Présents :** Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - M. BADER Ricardot - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki

**Absents :** M. DENNEMONT Jean Daniel - M. REMY Michel

**Procurations :** M. MONDON René a donné mandat à M. BENARD Alex - Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme HEBERT Monique - M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - M. CLOTAGATIDE Vincent a donné mandat à M. SERMANDE Jean Pierre - Mme BETON Fernande a donné mandat à Mme CADERBY Colette

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de Mme BARET Liliane comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme BARET Liliane est désignée pour en assurer les fonctions.

& &  
&

**AFFAIRE N° 10/** Assainissement des eaux usées  
- Présentation du rapport annuel 2012

Conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995, il est porté à la connaissance du Conseil Municipal les indicateurs techniques et financiers relatifs au service de l'assainissement des eaux usées pour l'année 2012.

*Hôtel de Ville*

Le service d'assainissement des eaux usées n'étant pas délégué, le rapport présenté ne contient que des informations sommaires.

## **RAPPORT ANNUEL 2012**

- Service : Contrat d'assistance technique pour l'entretien du réseau et des postes de relèvement

- Prestataire : CISE

La facturation de la surtaxe fixée à 0,22 centimes le m<sup>3</sup> est assurée gratuitement par la CISE conformément au contrat d'affermage de l'eau potable.

### **I – Indicateurs techniques**

Les caractéristiques du réseau existant sont :

. Linéaire du réseau au 31/12/2012 : 16 960 ml.

. Zones actuellement desservies :

Secteur du lycée, zone de l'ex-ferme, RD 11, Chemin de la Cheminée, Rue du Stade, Allée du Cimetière, Chemin Pavé, Lotissement Les Bananes, les Favriers et les Terrasses du Ruisseau, le complexe sportif, Lotissement Bassin Bleu, le Ruisseau Bois de Nèfles (zone de la ZAC-RHI), le Chemin Kerbel et le Sentier des Orangers, le Ruisseau amont (Chemin Edouard Rivière, Chemin Camille Roche, Ruelle des Mandarines, Lotissement Caffarel, Impasse des Avocats, Sentier Babillon et Impasse des Fleurs, Chemin Sincère Mazeau, Chemin Lacroix).

. Le secteur Route de l'Eglise vers le Pont Bananes est actuellement en cours de finalisation des opérations de réception.

. 02 postes de refolement.

. Rejet à la station de Saint-Leu (Cimetière).

La construction de la nouvelle STEP est finalisée depuis mi 2011 mais la mise en service n'est pas effective à ce jour.

. Nombre de raccordés au 31/12/2012 : 1 095.

. Volume rejeté au 31/12/2012 : 176 670 m<sup>3</sup>.

### **Evolution**

1) Nombre de clients

| Année | Nombre |
|-------|--------|
| 2006  | 652    |
| 2007  | 745    |
| 2008  | 837    |
| 2009  | 909    |
| 2010  | 970    |
| 2011  | 989    |
| 2012  | 1 095  |

2) Volume rejeté

| Année | M <sup>3</sup> |
|-------|----------------|
| 2006  | 133 191        |
| 2007  | 185 926        |
| 2008  | 125 071        |
| 2009  | 127 556        |
| 2010  | 123 960        |
| 2011  | 146 556        |
| 2012  | 176 670        |

**II - Les indicateurs financiers**

a) La tarification :

- Modalités : facturation trimestrielle, soit 4 factures par an
- Révision : surtaxe communale suivant délibération du Conseil Municipal

La tarification ne comprend que la part communale. Les recettes émises au titre de l'année 2012 s'élèvent à la somme de 45 019,72 €.

La facturation selon une consommation de référence de 60 m<sup>3</sup>/trimestre se présente comme suit :

Surtaxe :

|                            |         |
|----------------------------|---------|
| 60 m <sup>3</sup> x 0,22 = | 13,20 € |
| TVA 2.10 % =               | 0,28 €  |
|                            | -----   |
| Total TTC =                | 13,48 € |

b) Les autres indicateurs financiers :

- Tableau d'évolution de la dette (voir état joint)

**III – Travaux**

- Réalisés : 611 551,32 €
- Restes à réaliser : 1 004 267,00 €

En 2012, les dépenses ont porté essentiellement sur :

- la réalisation du collecteur de la rue de l'Eglise au Pont Bananes – Marché confié à la SPIE CAPAG.

Après avoir obtenu quelques renseignements techniques complémentaires, le Conseil Municipal prend acte du **rapport annuel** relatif au service de **l'assainissement collectif pour l'année 2012**.

**Et les membres ont signé.**

**Pour expédition conforme,**

**Pour le Maire empêché,  
la 2<sup>ème</sup> adjointe**

